

## Le pouvoir burundais continue d'intimider la société civile

Deutsche Welle, 16 mars 2023 La justice a confirmé le maintien en détention de cinq défenseurs des droits humains. Ils avaient été arrêtés mi-février pour rébellion et atteinte à la sûreté de l'Etat. Mercredi (15.03.2022), la justice burundaise a confirmé le maintien en détention de cinq défenseurs des droits humains arrêtés le 14 février par les services de renseignement : deux d'entre eux travaillent pour l'Association des femmes juristes du Burundi (AFJB) et les trois autres pour l'Association pour la paix et la promotion des droits de l'homme (APDH).

La décision de Bujumbura n'atteint pas Carina Tertsakian de l'Initiative pour les droits humains au Burundi car, malgré les promesses du président Evariste Ndayishimiye (photo), le régime burundais reste très hostile à l'égard de la société civile, des médias et de l'opposition politique. Ci-dessous l'interview avec Carina Tertsakian.

Carina Tertsakian : Malheureusement, cette nouvelle ne nous surprend pas tellement puisque ces arrestations et ces emprisonnements s'inscrivent dans un cadre de toute une série d'arrestations arbitraires de membres de la société civile indépendante au Burundi. Et nous appelons les autorités burundaises à libérer immédiatement ces cinq défenseurs sans conditions et abandonner les charges contre eux.

DW : Il leur est reproché d'avoir collaboré avec une organisation non gouvernementale internationale. En quoi est-ce reprochable selon Bujumbura ?

Carina Tertsakian : Ce que les autorités reprochent à ces associations, c'est plus particulièrement le fait qu'ils reçoivent un financement de la part de cette organisation. Mais cela ne constitue pas une infraction pénale. Donc, à notre avis, il y a quelque chose qui se cache derrière. D'ailleurs, le ministre de l'Intérieur avait affirmé qu'il y avait une probabilité qu'il y ait des liens avec financement de terrorisme, ce qui est absolument sans fondement et d'ailleurs complètement absurde. Donc, il me semble plutôt que les autorités cherchent à se venger contre des organisations dont elles se méfient ou qu'elles considèrent comme trop indépendantes.

DW : Début janvier, une autre défenseuse des droits de l'homme - et aussi journaliste - a été condamnée à dix ans de prison ferme. Où est-on dans cette affaire ?

Carina Tertsakian : Oui, donc la journaliste en question, Floriane Irangabiye, elle est actuellement à la prison de Muyinga au Burundi et elle attend donc son procès. Là aussi, c'est une violation extrêmement grave de la liberté d'expression ainsi que du droit à un procès équitable. Donc ces différents cas sont extrêmement préoccupants et d'ailleurs sont en contradiction directe avec tout ce que le président Evariste Ndayishimiye a promis et particulièrement, c'est la justice qui est utilisée par le gouvernement comme un outil de répression politique envers la société civile.

Konstanze Fischer